

# Article Alpes et Midi vendredi 3 juin 2011.

## Adoux de La Garenne 2 : restauration

**D**ans la suite de sa démarche participative en faveur de la biodiversité et de la restauration des adoux, l'AAPPMA « La Truite du Buëch » a lancé une remise en état par les bénévoles de l'adoux de La Garenne 2 à Aspremont.

Une réunion préparatoire en présence du SMIGIBA, Natura 2000, La Fédération de Pêche et l'ONEMA avait eu lieu le 7 février 2011 pour définir les travaux et les aménagements qui pourraient être effectués par les bénévoles pour redynamiser l'adoux actuellement envasé.

L'AAPPMA « La Truite du Buëch » a pris à son compte cette restauration qui est en plus, le drainage des infiltrations de la digue de La Garenne, mais aussi l'exutoire du trop plein de la station de pompage d'Aspremont.

La restauration était programmée pour le vendredi 27 mai.

Après un briefing à 8 heures, les bénévoles, se sont organisés en trois brigades d'intervention puis se sont attaqués au linéaire.



L'équipe de choc, dès 8 heures, les premiers arrivés avant la mise en place.



Il faut dégager le cours de la rivière... Tous ensemble, tous ensemble...

Jean-Pierre à la tronçonneuse, assisté de Jacky, Paul et Marie-Christine pour sortir les arbres et les embâcles, s'installent sur le tronçon amont.

Le tronçon suivant voyait Hervé à la gâchette avec en appui de débardage Jean-Pierre et Bastien.

Pour finir, Vincent dont l'équipe est composée de Lionel et Bernard s'octroie la partie vaseuse et encombrée, les cuissardes ne montent pas assez haut et les bains de pieds son obligatoires, tant pis, il faut y aller.

Chacun était venu avec son matériel, tronçonneuse, serpe, pioche, mais surtout ses bras et sa bonne volonté.

Les arbres morts ont été sortis du lit, des embâcles dont certains commençaient à « marcotter » ont été dégagés afin de redynamiser l'adoux.

A 12 heures, il était temps d'aller se restaurer à la salle polyvalente où Françoise avait préparé l'apéritif et le repas.

Ce fut une bonne expérience pour tous les participants, car la protection du milieu aquatique passe par des actions de ce genre. L'adoux est bien dégagé, la libre circulation piscicole est rétablie et nous attendons le passage de Yannick pour la suite à donner à cette intervention.